EFFETS NATURE
Association culturelle et patrimoniale
Centre Multimédia
09290 Le Mas d'Azil
05 61 68 97 08 - 06 71 15 72 46
effets.nature@hotmail.fr - www.effets-nature.com
Siret: 44168551800017 - Code APE: 913E

20ème Fête de la Figue

Samedi 2 et dimanche 3 octobre **2021**

Madame, Monsieur, cher(e)s ami(e)s,

Après une annulation en 2020 pour raisons sanitaires, nous espérons pouvoir organiser :

la 20ème édition de la Fête de la Figue

Nous avons décidé d'être optimiste et de lancer l'organisation en espérant que le contexte sanitaire sera favorable.

Depuis 20 ans, la qualité du marché et des produits que vous proposez ainsi que les nombreuses animations programmées font le succès de cette manifestation. Vous y retrouverez cette année encore: musique, danse, spectacles de rue...

Reconnue en Midi-Pyrénées et dans les régions voisines, cette manifestation attire chaque année près de 10000 personnes sur 2 jours.

Tous les emplacements sont regroupés en plein air au cœur du village, l'espace artisans de bouche et l'espace artisans d'art étant séparés.

L'équipe de l'association Effets Nature souhaite que l'esprit de cette fête, pour sa 20ème édition, soit toujours centré sur la figue et demande aux exposants de jouer le jeu et de se faire plaisir en créant des objets, des décors en rapport avec le figuier (sa feuille et son fruit) mais également de mettre en avant la culture et le terroire occitan...

Faites preuve d'imagination!

Ces deux jours de spectacle, de découverte, de convivialité et de gourmandise sont attendus par tous. Si vous remplissez les conditions stipulées dans notre charte de qualité et si vous souhaitez y participer dans la limite des emplacements disponibles, vous trouverez ci-joint un dossier de candidature à retourner **avant le 30 juin 2021** avec les justificatifs demandés et accompagné d'un dossier photos. Vous trouverez aussi la charte de qualité et le règlement de la fête à signer. Une commission se réunira pour étudier les dossiers.

Attention, nous avons modifié la charte et le dossier de candidature.

Si vous connaissez des artisans de qualité désireux de participer à cette manifestation, n'hésitez pas à nous faire parvenir leurs coordonnées ou à les diriger vers notre site www.effets-nature.fr.

Le Président,

Guy ROUMAT

Fête de la Figue

CHARTE DE QUALITE ET REGLEMENT

L'association Effets Nature organise "la Fête de la Figue" pour que tout savoir-faire et traditions, richesses des patrimoines naturels, culturels et humains régionaux soient connus et reconnus, notamment ceux d'Ariège.

Règlement du marché:

Cette année encore, il est demandé à TOUS les artisans de décorer leurs stands sur le thème et aux couleurs de la figue.
Un concours sera organisé pour lequel un jury votera pour les deux stands les mieux décorés. Le vainqueur se verra offrir la gratuité de son emplacement pour l'année suivante, et le second, une réduction de 50%.

- Les organisateurs seront attentifs à la qualité des produits proposés, ainsi qu'à la demarche de l'exposant, à sa proximité ou encore à la décoration du stand.
- Tout exposant proposera des produits transformés. La préférence ira à celui qui est producteur de ses matières premières. Il s'engage à présenter uniquement la production pour laquelle il a été sélectionné et dont il a fourni la liste sur la fiche de candidature. L'association Effets Nature se réserve la possibilité de faire enlever les stands non conformes à la charte et/ou la fiche de candidature, ainsi que tout produit qui n'aura pas été signalé.
- L'association accepte, en quantité limitée afin de limiter la concurrence et respecter les productions de chacun, qu'il y ait plusieurs stands proposant des produits de la même gamme.
- L'association Effets Nature finance en partie la fête grâce à la buvette et autres stands de l'association, c'est pourquoi la vente au détail de boissons froide ou chaude (verre ou canette…) est interdite et ne devra pas être incluse dans les menus.
- La garde de nuit sera assurée du vendredi 1 octobre de 19h30 jusqu'au dimanche 3 octobre à 8h.
- L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols ainsi qu'aux dommages dus aux intempéries.
- Horaire du marché: le samedi à 10h à 20h – le dimanche de 10h à 18h.
  Les exposants s'engagent à être en place le samedi à 10h. Ils devront impérativement participer aux deux jours d'exposition et ne seront autorisés à remballer et à vider leur emplacement qu'après 20h le samedi et 18h le dimanche.
- L'emplacement est décidé par l'organisation, aucune place ne sera réservée d'une année sur l'autre.
- Les exposants s'engagent à respecter les dimensions du stand qui leur a été attribué. Tout dépassement des limites fera l'objet d'un réajustement du tarif de l'emplacement.
- Le marché se déroulant en plein air, chacun devra amener son matériel (tables, parasols, éclairage…).
- Tout exposant devra fournir un justificatif professionnel ainsi que son assurance responsabilité civile professionnelle.
- Annulation possible avant le 1er septembre, au delà le remboursement de l'emplacement ne sera effectué que sur justification (certificat médical, etc...).
- L'exposant ne respectant pas cette convention devra quitter les lieux.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature sans avoir à en justifier le motif.
- **Un chèque de caution de 80 euros est à fournir. Celui-ci sera débiter en cas de départ prématuré non justifié.**
- **Il ne sera pas autorisé de quitter le site de la fête en cas de mauvais temps sauf conditions extrêmes qui pourraient mettre en danger le matériel ou les personnes.**

Il est nécessaire, pour garder la spécificité de notre fête, de retrouver la figue sur tous les stands.
Les artisans gourmands doivent faire l'effort d'intégrer la figue au moins dans l'une de leurs préparations. Les artisans ne pouvant pas l'incorporer (vin, fromage…) devront proposer une ou plusieurs dégustations (gratuites) avec des produits à base de figue (Kir à la figue, confiture à la figue avec le fromage...).
Les artisans d'art devront faire l'effort de l'introduire dans leurs créations.

En signant cette charte je m'engage à respecter son contenu. Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fête de la Figue

Les 2 et 3 octobre 2021

Marché de plein air

Fiche de candidature à renvoyer avant le 30 juin 2021

EXEMPLAIRE GOURMANDS

Enseigne		Téléphone fixe	
Nom		Téléphone portable	
Prénom		Messagerie	
Adresse		Site	
CP			
Ville			

Liste des produits proposés (Aucune revente ne sera acceptée) :
(Précisez le pourcentage par produit proposé. Ex : 40% miel, 60% confiture)
Spécialités avec figues:

Emplacement obligatoire pour 2 jours			
Tarif au mètre linéaire selon statut	**Tarif**	**Quantité**	**Montant**
Agriculteur	15 €		
Artisan spécialisé (chocolatier, patissier, etc)	20 €		
Restaurateur, traiteur	25 €		
Électricité (forfait)	15 €		
Électricité triphasée	30 €		
Barnum OUI / NON			
Si oui dimensions :			
		Adhérents Effets Nature -20%	
		Total TTC	

Puissance électrique demandée	
Véhicule de proximité souhaité (Frigorifique seulement …) (Voir charte)	
Si vous souhaitez plus de profondeur de stand, précisez la profondeur souhaitée	

Je certifie avoir pris connaissance et accepter les termes de la charte fournie.

Fait à : Le Signature: (lu et approuvé):

Voir pièces à fournir au verso

DOCUMENTS A FOURNIR	
N° K-Bis ou d'enregistrement	Chambre des métiers:
	Chambre d'agriculture:
	Maison des artistes:
	URSSAF:
	Auto entrepreneur:

Votre candidature sera étudiée par la commission de sélection à réception des pièce suivantes
Ce formulaire de candidature rempli et signé.
La photocopie de vos justificatifs professionnels.
Attestation de responsabilité civile professionnelle.
Votre dossier de présentation avec photos récentes,
Un chèque du montant total TTC à l'ordre d'Effets Nature qui sera débité à l'issue de la manifestation.
La charte de qualité dûment signée.
Un chèque de caution de 80 euros à l'ordre de l'associaton (débité qu'en cas de départ prématuré non justifié)

Toute demande d'inscription non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.

Il ne sera pas autorisé de quitter le site de la fête en cas de mauvais temps sauf conditions extrêmes qui pourraient mettre en danger le matériel ou les personnes.

Le petit déjeuner du samedi vous sera offert à la buvette d'Effets Nature.

Ce dossier ne vaut que pour candidature est n'est en aucun cas synonyme d'acceptation.
Les commissions étudieront et sélectionnerons les artisans.